



# AVIS AUX NAVIGATEURS

## PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



### Avis N° 20/2020 - Objet : reprise du dragage

**Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :**  
Le Service Dragage du Conseil Départemental nous informe ce jour de la reprise des opérations de dragage.

Les opérations de rotodévasage vont reprendre dans l'Avant-Port et aux pieds des cales à partir de cette nuit, 07/04/20 et se poursuivre jusqu'au 13/04/20  
En fonction des résultats des essais, le dragage du port des Minimes devrait reprendre à partir du 14/04/20

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront :

- Naviguer avec prudence à proximité de la drague (attention aux zones d'évitement de la drague aux entrées de port)
- Ne pas entraver les mouvements de la drague
- Suivre scrupuleusement et immédiatement les instructions données par le personnel de la drague
- Respecter les signaux arborés par la drague
- Respecter les consignes données par l'autorité portuaire

Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou VHF09  
Nous vous remercions de votre compréhension.

**Diffusion :**

- Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- x Professionnels du nautisme La Rochelle
- x Croisiéristes / bus de mer / passeur
- x Associations nautiques rochelaises
- x Ports de proximité
- x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 6 avril 2020

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,